

### Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

*Jeudi 6 octobre 2022* 

L'émargement et la collecte des pouvoirs débutent à 19h46 et sont clos à 20h11

Il est enregistré 31 présents et 16 représentés soit un total de 47 votants.

#### Accueil

M. Laurent Jacquemin, Président de l'Apel Sophie Barat, ouvre la réunion en accueillant les parents. Il accueille également M. Jacquot, Mme Lutic et Mme Guingel, déléguée à la tutelle en charge de Sophie Barat.

L'AG statutaire de l'Apel Sophie Barat est ouverte par M. Laurent Jacquemin à 20h16.

Après un bref rappel en quelques chiffres de l'Apel en France et dans les Hauts-De-Seine, quelques chiffres ont été donnés concernant l'Apel du groupe scolaire Sophie Barat :

- 1340 familles adhérentes
- 20 parents d'élèves élus en 2021-2022

Chaque membre du CA présent vient se présenter.

Un certain nombre de manifestations et actions importantes sont organisées par l'Apel. Le détail des activités de l'Apel est présenté par les différents responsables de Commissions : Communication, Vie Scolaire, Orientation, Festivités, Enfants à Besoins Spécifiques, Solidarité, selon les 3 grands axes de notre mission :

- Accueillir, Informer et Représenter les parents
- Participer à l'animation et à la vie de l'établissement
- Apporter des services complets d'aide à la scolarité et à l'éducation

Mme Guingel, déléguée à la tutelle en charge de Sophie Barat présente ensuite la tutelle.

Le réseau des établissements du sacré cœur rassemble 9 établissements en France et en Belgique auxquels viennent de s'ajouter 2 établissements (à Paris et à Nantes).

La Tutelle est membre de droit du conseil d'OGEC (avec droit de veto), du conseil pastoral et du conseil d'établissement

Ele recrute et nomme les chefs d'établissement avec remise de leur feuille de mission.

Le pouls est pris tous les 3 ans en rencontrant les membres de la communauté éducative (cette année pour Sophie Barat) y compris les parents.

Garante du projet éducatif de notre fondatrice, la tutelle veille à ce que les projets développés et la vie dans l'établissement soient conformes au projet de MSB.



### Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

Jeudi 6 octobre 2022

Pour en revenir aux origines, à la fin du XVIIIème et du début XIXè siècle, MSB avait l'intuition qu'il fallait éduquer les filles comme les garçons, selon le principe que si les femmes sont éduquées, elles sauront tenir leurs maisons mais aussi des conversations et influencer les maris et les fils.

Ces Idées sont à l'époque nouvelles et vise :

- le développement intégral de la personne quels que soient leur personnalité et leurs talents
- (Rôle important du sport et du théâtre)
- la capacité à prendre des décisions libres et responsables
- l'attention aux jeunes en difficulté
- l'ouverture au monde dans sa complexité. MSB a développé la congrégation en Europe puis aux US, en Australie, ...
- la fraternité et la découverte du Christ (sans obligation de croire, dans le respect de chacun)
- le respect de la création (écologie)

Depuis 3 ans, les sœurs sont conscientes qu'elles sont de moins en moins nombreuses (110 dont les 2/3 ont plus de 70 ans). Il est difficile de suivre les établissements scolaires.

Une réflexion est en cours pour créer une fondation poursuivant le projet de MSB.

Le CA accueillerait au moins une religieuse ainsi que des personnes soutenant le message de MSB Le Projet sera présenté au collège de la Provinciale en janvier 2023.

M. Jacquemin présente enfin le réseau de l'apel avec ses 977000 adhérents et notamment son organisation en Apel Nationale, en 30 Apel académiques, 95 apel Départementales et 5000 apel d'établissements.

### 1. Rapport moral

### 1.1. Accueillir, Informer et Représenter les parents (présenté par Nolwenn Lefour)

Cette mission s'est concrétisée notamment par des engagements de l'Apel à :

- Accueillir les parents le jour de la rentrée scolaire
- Représenter les parents dans le groupe de réflexion autour du projet pastoral de l'établissement ou dans les réunions sur la restauration
- Représenter les parents lors des CA avec les chefs d'établissement, de l'OGEC ou encore lors de réunions avec la tutelle.
- Informer les parents grâce au site internet www.apelsophiebarat.net



### Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

*Jeudi 6 octobre 2022* 

### 1.2. Participer à l'animation et à la vie de l'établissement

- Participer à des événements organisés par l'établissement (course solidaire)
- Participer à la veillée de Noël du Primaire pour discuter avec les parents
- Organiser des évènements festifs comme le Barat Quiz et la fête de l'école

### 1.3 Apporter des services complets d'aide à la scolarité et à l'éducation

Mme. Lefour présente les services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- L'abonnement au magazine de l'Apel Famille & éducation, qui fournit des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire ou les questions éducatives ;
- L'accès à la plateforme téléphonique Apel service où une équipe de spécialistes répond aux questions éducatives et scolaires ;
- L'accès aux informations et ressources du site internet <a href="www.apel.fr">www.apel.fr</a> qui permet de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative ou de l'actualité de l'Apel.

.

# <u>Chaque responsable de Commissions présente ensuite les actions menées quant aux services concrets</u> d'aide à la scolarité et à l'éducation

La commission « Enfants à besoins spécifiques », représentée par Fabienne Doucet, a été créé en 2013. Elle apporte un soutien aux parents d'enfants nécessitant un accompagnement particulier. Trois newsletters ont été publiées cette année. Une rencontre avec Mme Lutic a été organisée. Une interview de Mme Toussaere, enseignante spécialisée a été menée. Enfin, la commission s'est faite le relai d'informations et de réunions sur le site de notre apel.

La commission « Vie Scolaire » (pastorale, Scoleo, restauration) représentée par Thanh-Vy Gangloff, a de nouveau coordonné les commandes de fournitures avec Scoléo, ce qui a permis de récupérer 512€ à la rentrée 2022 en bons d'achats pour l'établissement, investis par le CDI secondaire.

Sur la partie restauration, l'apel a participé à 2 réunions en présence des chefs d'établissement, des délégués de classes et de représentants de la société de restauration API.

Par ailleurs, l'apel a participé à la définition du projet pastoral de l'établissement lors de la journée de lancement du 1<sup>er</sup> avril 2022 et des réunions de l'équipe projet tous les 2 mois.

La commission « Orientation », quant à elle, représentée par Sophie Nedelec, explique que celle-ci vise principalement le lycée.

### Elle organise notamment :

- 2 conférences sur « les bases du CV et de la lettre de motivation » pour les élèves de terminales au forum des métiers (novembre 2021)
- La mobilisation d'une quarantaine de parents afin d'échanger avec les élèves sur leurs métiers, leurs parcours et/ou leur formation, toujours au forum des métiers. Un appel est lancé vers les parents présents susceptibles d'être intéressés.



# Apel Sophie Barat Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

*Jeudi 6 octobre 2022* 

- Une matinée parcours sup: Un atelier CV paragraphe motivé avec entretien de motivation.
  Cette année une centaine d'élèves de terminale ainsi qu'une vingtaine de parents bénévoles étaient présents
- Un Atelier Participation à l'entrainement aux oraux de motivation dans le cadre du stage de prepa aux concours Accès et Sésame organisé par l'établissement.

Enfin, la commission « Solidarité », représentée par Virginie Poulain, a reversé cette année 29990 € dans plusieurs projets de l'établissement tels que l'équipement informatique sur le secondaire et le théâtre pour le primaire. Il a pu soutenir le projet pastoral avec une participation à l'achat d'un piano numérique, aux retraites et au FRAT. Par ailleurs 10 projets concernant 18 classes (soit 545 élèves) ont pu être subventionnés. Enfin, cette commission a pu soutenir financièrement 2 familles en difficulté ainsi que l'accueil d'une élève Ukrainienne. Il est noté que l'Apel Sophie Barat a donné 20916 € et que l'apel 92 a donné cette année 9074 €.

### 1.4 Vote

Le rapport moral est voté à main levée et adopté à l'unanimité des 47 présents ou représentés.

#### 2. Bilan financier

Le résultat net de cette année est positif et s'établit à 17422,13 €.

Étiquettes de lignes	Somme de Débit	Somme de Crédit	Bilan
Festivité	9 863,34 €	37 443,70 €	27 580,36 €
Frais généraux	300,60€	94,00 €	- 206,60€
Solidarité	29 990,00 €	9 074,00 €	- 20 916,00 €
Cotisations	18 096,00 €	29 490,00 €	11 394,00 €
Communication	429,63 €		- 429,63 €
Total général	58 679,57 €	76 101,70 €	17 422,13 €



# Apel Sophie Barat Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

# Jeudi 6 octobre 2022

Vote

Le rapport financier est voté à main levée et adopté à l'unanimité des 47 présents ou représentés.

### 3. Les idées de projets 2020/2021

Quelques idées ont été proposées pour cette nouvelle année :

- <u>La vie scolaire</u>: participer à la rédaction du projet pastoral de l'établissement, réflexions menées avec l'établissement (parents correspondant, numérique)
- Les festivités : Soirée loto en novembre, fête de l'école en juin
- <u>La communication</u>: améliorer le site internet / proposer au moins une conférence / réactiver le forum de discussion entre parents

### 4. Présentation des candidats et élections

Pour l'année 2022-2023, 4 membres élus quittent l'association.

- o DOLOU Sophie
- o GOURJON Isabelle
- o POULAIN Virginie
- o WEBER Amandine

Le membres ci-dessous ont un mandat à renouveler cette année :

- o LEFOUR Nolwenn
- PIGNOL-RECORDON Anne-Marie

Les membres ci-dessous ont présenté leur candidature pour cette élection :

- o KOLEBA Camara
- SMAGALA Caroline

#### Vote

Parmi les 47 présents ou représentés, 47 votes ont été exprimés.

Les membres sont élus à la majorité.

Les membres ci-dessous se présentent par cooptation :

- Bérénice VIGROUX
- Bénédicte DUPAS LEPAVEC

### Vote

Les cooptations sont votées à main levée et acceptées à l'unanimité des 47 présents ou représentés.

Sur les 25 postes de conseillers, 20 sont donc pourvus.



### Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

*Jeudi 6 octobre 2022* 

Sont donc élus ou réélus au Conseil d'Administration de l'Apel Sophie Barat :

- o KOLEBA Camara
- LEFOUR Nolwenn
- o PIGNOL-RECORDON Anne-Marie
- SMAGALA Caroline
- Bérénice VIGROUX
- Bénédicte DUPAS LEPAVEC

### Votre conseil d'administration pour l'année 2022-2023 se compose de la façon suivante :

- CHALAL Sarah
- o DOUCET Fabienne
- o DUPAS-LEPAVEC Bénédicte
- GANGLOFF Thanh-Vy
- o GUIBERT Cécile
- HAMZA Khereddine
- JACQUEMIN Laurent
- KOLEBA Camara
- LEFOUR Nolwenn
- LEMOINE Séverine
- LOMBARDIN Valérie
- MOENS Olivier
- NEDELEC Sophie
- o PEIRO Stéphanie
- o PIGNOL-RECORDON Anne-Marie
- SMAGALA Caroline
- UHRICH Perrine
- VICOMTE Peggy
- o VIGROUX Bérénice
- YOUJIL Iman

L'AG se termine à 21H25

Le Président Le secrétaire

Laurent JACQUEMIN Nolwenn Lefour